

COMMUNE DE CADENET (Vaucluse)
PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MARS 2014
à 11 HEURES

PRESENTS :

Mesdames et Messieurs : PEREZ, DELAYE, ALLEGRE, BRABANT, RAOUX, LORIEDO, JOSEPH, LEGRAND, TORRESE, NOUVEAU, RICHARD, CURNIER, ZANETTI, GERARD-VIENS, LECLAIR, JAUMARY, SABIO, JAUBERT, BOISGARD, MANGANARO, BOMBA, DE LAURENS DE LACENNE, FORTIN, PONTHEU, GRANGE, MAYEN, RIPERT.

Absents : néant

ORDRE DU JOUR :

- 1 - Installation du Conseil Municipal suite aux élections du 23 mars 2014
- 2 - Election du Maire et des Adjoint.

1. Installation du Conseil Municipal

A l'issue du scrutin du 23 mars 2014, les élus présents à cette séance ont été installés dans leurs fonctions.

Monsieur BRABANT Jean-Marc a été désigné comme secrétaire de séance par le Conseil Municipal (article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales).

2. Election du Maire

2.1 - Présidence de l'assemblée

Le plus âgé des membres présents du Conseil Municipal a pris la présidence de l'assemblée (article L 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales) et a constaté que la condition de quorum posée à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales était remplie.

2.2 - Constitution du bureau

Le bureau a été constitué par Mesdames BOISGARD Valérie et ALLEGRE Sandrine, assesseurs.

2.3 - Déroulement du scrutin

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, s'est rendu dans l'isoloir et a déposé son bulletin dans l'urne.

Après le vote du dernier conseiller, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote.

2.4 - Résultats du premier tour de scrutin

Nombre de votants (enveloppes déposées) :	27
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L 66 du code électoral) :	0
Nombre de suffrages exprimés :	27
Majorité absolue :	14

INDIQUER LES NOM ET PRENOM DES CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	<i>En chiffres</i>	<i>En toutes lettres</i>
FORTIN Jean-Claude	6	Six
PEREZ Fernand	21	Vingt et un

Proclamation de l'élection du Maire

Monsieur Fernand PEREZ a été proclamé maire et a été immédiatement installé.

3. Election des Adjoints

Sous la présidence de Monsieur Fernand PEREZ, élu maire, le Conseil Municipal a été invité à procéder à l'élection des adjoints.

3.1 – Nombre d'adjoints

Le président a indiqué qu'en application des articles L 2122-1 et L 2122-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, la commune doit disposer au minimum d'un adjoint et au maximum d'un nombre d'adjoints correspondant à 30 % de l'effectif légal du Conseil Municipal, soit 8 adjoints au maire au maximum. Au vu de ces éléments, le Conseil Municipal a fixé à 8 le nombre des adjoints au maire de la commune.

3.2 – Listes de candidats aux fonctions d'adjoint au maire

Le maire a rappelé que les adjoints sont élus au scrutin secret de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel parmi les membres du conseil municipal. Les listes de candidats aux fonctions d'adjoints au maire doivent comporter au plus autant de conseillers municipaux que d'adjoints à désigner.

Il a été déposé deux listes de candidats aux fonctions d'adjoint au maire. Monsieur le Maire a donné lecture des membres inscrits sur chaque liste. Madame RICHARD et Monsieur JAUBERT de la liste « Encore et toujours pour Cadenet » ont fait observer qu'ils n'ont pas été contactés pour figurer sur la liste des adjoints de la liste « Cadenet, tambour battant » conduite par Monsieur FORTIN et qu'ils consigneraient cette observation dans le procès-verbal, sans cependant s'opposer au déroulement de la procédure de vote des adjoints au maire.

Ces listes ont été jointes au présent procès-verbal. Elles sont mentionnées dans les tableaux des résultats ci-dessous par l'indication du nom du candidat placé en tête de chaque liste.

Il a ensuite été procédé à l'élection des adjoints au maire, sous le contrôle du bureau désigné au 2.2 et dans les conditions rappelées au 2.3.

3.3 – Résultat du premier tour de scrutin

Nombre de votants (enveloppes déposées) :	27
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L 66 du code électoral) (bulletins sans enveloppe) :	1
Nombre de suffrages exprimés :	26
Majorité absolue :	14

INDIQUER LES NOM ET PRENOM DES CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	<i>En chiffres</i>	<i>En toutes lettres</i>
Liste DELAYE Jean-Claude	20	Vingt
Liste FORTIN Jean -Claude	6	Six

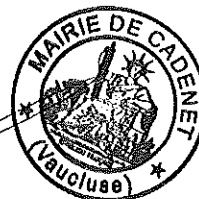
Proclamation de l'élection des adjoints

Ont été proclamés adjoints et immédiatement installés, les candidats figurant sur la liste conduite par Monsieur DELAYE Jean-Claude.

Observations et réclamations

Madame RICHARD et Monsieur JAUBERT ont formulé l'observation énoncée au point 3.2.

Le Maire,
Fernand PEREZ



Handwritten signatures and initials scattered across the page, including names like 'Ala', 'Richard', 'Jaubert', 'Dimitri', 'Gérard', 'Jean-Claude', 'Bernard', 'Dominique', and 'Jean-François'.